



Propriétaire:
Gardon -
Tonnetti

Martigny-Croix

Cuisses de grenouilles à gogo
Pour réservation: ☎ (026) 2 16 68
Places de parc

10 000 meubles en stock

La plus grande exposition
de meubles rustiques en Suisse

Trisconi & Fils

importateurs en gros

Monthey

en face de la Placette

Tél. (025) 71 42 32

Fermé le lundi



J.A. MARTIGNY

70 ct.

123° année

Bi-hebdomadaire

ÉDITO *par*
Adolphe Ribordy

Et les vaches seront bien gardées...

Hier débutait à Sion la session d'automne du Grand Conseil valaisan dont la tâche principale sera d'examiner le budget 1983.

On le sait, ce budget sera marqué par un déficit mais surtout et c'est cela le plus important par la volonté du gouvernement de transférer aux communes des charges financières que l'Etat ne peut ou ne veut plus assumer.

On se trouve ainsi devant ce double paradoxe. Depuis un bon nombre d'années, le canton prend de plus en plus de compétences dans des domaines qui auraient pu très bien rester dans la sphère des communes; ainsi en est-il de l'aménagement du territoire, de la procédure fiscale, des constructions, etc.

Mais par ailleurs le canton souhaite et veut imposer aux communes des charges supplémentaires.

C'est un véritable marché de dupes.

Et ce marché n'est pas nouveau puisque déjà en 1971, les milieux radicaux s'inquiétaient de ce processus pervers.

En effet, ne lisait-on pas dans *Le Printemps du Valais* (p. 28): «Il faut redéfinir avec précision les compétences communales et cesser de mettre à leur charge des tâches et des frais qui devraient incomber à l'Etat.»

Ce n'est donc pas d'hier que ce problème existe.

Mais aujourd'hui, il prend une ampleur considérable car si ces transferts de charges se font, la marge d'autofinancement des communes disparaît, ce qui reviendra à en faire de pures officines administratives. Mais ce qui est plus troublant dans toute cette affaire de transfert c'est qu'on ne parle que de deux domaines en particulier: transfert de charges des salaires du personnel des Cycles d'Orientation et transfert de charges des dépenses hospitalières.

On aurait pu transférer aux communes la part des subven-

tions pour les clôtures de pâturages, celles pour les bouches incendies ou pourquoi pas les frais d'exploitation des téléphériques, non on touche des domaines précis avec bien quelques arrières-pensées. Mais heureusement, s'agissant de problèmes financiers, les citoyens ne se sont pas trompés ni les responsables communaux d'ailleurs, et le nom de M. Wyer fut plus souvent cité que celui de M. Comby. On n'est plus en 1924.

Mais ces magouilles mettent en évidence un fait particulier, c'est le manque de courage des gouvernants.

En effet, au mois de juin le Conseil d'Etat soumettait au Grand Conseil sa conception directrice, au mois d'octobre c'était le plan quadriennal. Malgré tous ces beaux plans, le Conseil d'Etat lors de difficultés budgétaires comme c'est le cas aujourd'hui est incapable de fixer des priorités. Or qu'est ce qui est le plus important pour l'homme: l'instruction, la santé ou bien la protection civile, les routes luxueuses sur le sommet des monts ou encore les améliorations foncières dans des vignes à 50 francs le mètre carré?

Parce que ne nous y trompons pas. Transférer des charges aux communes dans certains domaines va libérer des montants à l'Etat qui ne seront justement pas affectés à des priorités mais comme c'est le cas depuis la fin de la guerre à l'augmentation des frais de fonctionnement.

Revoir les charges et compétences d'accord. Mais globalement et pas par petites touches comme c'est le cas aujourd'hui.

Ainsi, si chacun s'occupe de ce qu'il est le mieux à même de faire avec des moyens financiers corrects, comme dit le proverbe, les vaches seront bien gardées. Dans le cas contraire tout le monde mangera l'herbe un peu partout comme c'est déjà bien le cas maintenant.

DE MIRE

MONTHEY Nouveau député-suppléant

A la suite du décès de M. Claude Exhenry, député-suppléant, la liste radicale du district de Monthey pour la députation au Grand Conseil était épuisée. Conformément à la loi, les parrains ont désigné M. Pierre-Ignace Exhenry, de Champéry, comme nouveau député-suppléant. Dans sa séance du 3 novembre 1982, le Conseil d'Etat a ratifié ce choix.

M. Eddy Vouillamoz élu à la présidence de la Fanfare de la JRV

Réunis dimanche à Fully en assemblée générale, les membres de la Fanfare de la Jeunesse radicale valaisanne ont désigné leur nouveau président en la personne de M. Eddy Vouillamoz, de Saxon. M. Vouillamoz succède à ce poste à M. Raymond Gay, de Fully, démissionnaire.

Nous reviendrons sur cette assemblée dans notre prochaine édition.

AGRICULTURE: quelle part ?

D'un point de vue agricole, le territoire suisse représente un «gâteau» qui se laisse assez bien découper: la surface cultivable couvre 26%; les pâturages alpestres 21%; la forêt 24%. Le reste, soit 29%, est improductif pour l'agriculture, selon l'Office fédéral de l'agriculture.

PARTI RADICAL

Pas de transfert unilatéral des charges

Le comité central du PRDV proteste énergiquement contre la politique du Gouvernement valaisan visant à effectuer un transfert unilatéral des charges en direction des communes sans procéder à un examen d'ensemble du problème de la répartition des charges et revenus cantons-communes. Le comité central demande au groupe radical du Grand Conseil de s'opposer avec force à cette politique erronée. Le comité central a désigné un groupe de travail dont la mission sera de définir la politique radicale en matière de transfert de charges et de compétences.



EN DIRECT
AVEC...

Joseph Gross

Avant la dernière guerre mondiale, il était de bon ton de parler des centres villes. Des entreprises aux individus, chacun désirait y avoir pignon sur rue. On s'y disputait les emplacements, afin de briller de tous ses feux au milieu des affaires. Depuis quelques années, il se produit presque le mouvement inverse, puisque de nombreux foyers désertent l'enfer de bruit, de pollution, de nuisances diverses, que représentent la plupart des centres de capitales.

D'abord, on a vu s'éloigner dans les zones, dites industrielles, les artisans, les petites industries, gênés par la circulation, le manque de dégagement, les nuisances inhérentes aux quartiers à haute densité de population. Puis, les résidents ont découvert qu'ils vivraient et dormiraient surtout mieux dans les faubourgs périphériques, si ce n'est dans les localités de la campagne voisine. Les grandes surfaces, enfin, faute d'étalages et de parcs suffisants, choisissent aussi des espaces faciles à atteindre aux abords des agglomérations.

Les centres villes se transforment donc de plus en plus en des lieux de travail, désertés le soir et les jours fériés, attribués à l'administration, aux banques, aux assurances, à l'immobilier. L'architect-

Bagnes: Usine électrique de Champsec Succès de la journée portes ouvertes



Samedi, par vagues successives, les enfants des écoles ou les curieux arrivaient à l'usine de Champsec pour visiter l'une des plus anciennes usines valaisannes. L'intérêt de cette visite est d'autant plus grand que Champsec sera la première installation valaisanne à retourner dans le giron communautaire et ceci dans quelques années.

Toute l'équipe qui travaille à l'usine était à disposition des visiteurs. Mieux, on avait démontré quelques pièces pour faciliter la compréhension «de l'eau qui entre et de l'électricité qui sort». Pour notre part, M. Maret, avec beaucoup d'entregent, nous a décrit avec passion et intérêt les machines qui ornent l'usine et bientôt deviendront des pièces d'antiquité mais qui, pour

l'instant, marchent comme à leur premier jour.

Visite intéressante de ce petit joyau qui bientôt deviendra la propriété des Bagnards.

Soulignons qu'elle peut produire entre 80 et 90 millions de kWh mais que les constructions ultérieures de Mauvoisin et Grande-Dixence lui font produire aujourd'hui environ 25 millions de kWh.

Notre photo: Un groupe d'enfants enchantés de leur visite à l'une des plus anciennes usines électriques valaisannes.

SURVEILLANCE DES PRIX OUI AU CONTRE-PROJET

Le comité central du PRDV, réuni à Martigny le 5 novembre, a examiné l'objet soumis à votation populaire le 28 novembre, relatif à la surveillance des prix.

Après un large échange de vues portant sur l'initiative et sur le contre-projet qui lui est opposé, échange de vues qui a permis aussi d'examiner l'opportunité de l'un et l'autre objet, le comité central du PRDV, à la majorité relative, recommande aux citoyennes et citoyens valaisans d'appuyer le contre-projet au détriment de l'initiative et de voter: **NON** à l'initiative et **OUI** au contre-projet.

Martigny-Ville se développe sur l'ancienne commune du Bourg, Sion du côté de Bramois, Monthey et Sierre sur les coteaux avoisinants. De plus, les villages de la périphérie de ces chefs-lieux voient les villas pousser comme des champignons, tandis que les places centrales des bourgades se bordent de bâtiments commerciaux. Cités dortoirs d'un côté, centres d'affaires de l'autre: on assiste à des migrations, qui posent des problèmes aux administrations!

Il n'en demeure pas moins que deux Suisses sur trois vivent en zone urbaine, que le nombre des

CENTRE VILLE

habitants. On suggère de n'accorder plus que des rez-de-chaussée aux affaires et de consacrer les étages à des appartements privés. Dans certaines capitales, on déplace même quelques secteurs de l'administration vers les faubourgs, comme c'est le cas à Lausanne. On espère ainsi freiner le dépeuplement des centres villes. Cette évolution entraîne de nombreuses conséquences, qui ne sont pas toujours prévisibles. Ainsi, à longue échéance, des agglomérations monstrueuses, comme New York, voient certains districts se vider de leurs résidents. Sur les bords du Rhin, Bâle-Ville périclité au profit de Bâle-Campagne. Même en Valais,

villes de plus de dix mille habitants a passé de huit en 1850 à plus de cent aujourd'hui. Si l'on a sacrifié les centres au secteur tertiaire, on ne va pas encore jusqu'au retour de la population à la campagne.

Il vaut la peine de considérer cette évolution à plusieurs facettes, au moment où de nombreuses agglomérations s'interrogent sur leur vocation, leurs chances futures. Elles se sentent emportées par des courants parfois contradictoires, qui les poussent à remettre en question certaines de leurs options traditionnelles.

Heureuses celles qui sentent venir le vent assez tôt!

Le diable sur la muraille

En politique il y a parfois presque autant d'intérêt à comprendre les motivations des gens qu'à discuter leurs opinions.

Suivez les débats sur le contrôle des prix!

Personne ne conteste qu'en certaines circonstances il puisse y avoir des abus. Mais la question est de savoir si les abus sont fréquents et graves. La deuxième question est de savoir si le remède proposé est efficace et proportionné au mal qu'il faut combattre. Les Anglais ont une jolie expression qui s'applique fort bien à la politique. Ils disent qu'il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain qui a servi à le laver. En français, on dit simplement qu'il faut éviter un remède pire que le mal.

Les abus sont-ils fréquents et graves? J'ai lu attentivement la littérature des partisans de l'initiative sur le contrôle des prix. J'ai écouté avec intérêt les exposés des défenseurs de l'initiative. Je n'ai entendu que des considérations générales. Et pourtant, disent-ils, les abus justifient le contrôle des prix. On aimerait quelques détails et précisions.

Je ne doute pas d'ailleurs que des cas concrets puissent être cités. On verra cependant qu'ils ne justifient pas la création d'un appareil étatique nouveau et permanent.

Et les cartels? Voilà un monstre nouveau qui obscurcit le ciel politique et économique suisse. Comme la bête de l'Apocalypse, il est suffisamment mystérieux pour qu'on puisse en dire grand mal sans risque. Reste à savoir si l'influence des cartels sur la concurrence est aussi forte globalement qu'on le dit en cette saison.

Bien que le contrôle permanent des prix soit un remède disproportionné aux maux qu'il veut soigner, il a ses partisans enthousiastes.

C'est d'autant plus étonnant qu'aucune voix favorable à l'initiative ne croit au contrôle des prix comme moyen ordinaire d'endiguer l'inflation. On cite volontiers les échecs des expériences faites à l'étranger, en Suède ou ailleurs mais, dans le même élan, on défend le principe de la surveillance permanente des prix.

Mon idée est que chez quelques-uns des partisans de l'initiative, il est plus important de punir que de soigner.

Il est plus important de frapper les auteurs d'abus que de limiter par ce moyen la hausse des prix en général ou de combattre l'inflation.

suite en 4 Pascal Couchepin



SERVICE

PROGRAMME TV

Mardi 9 novembre

- 14.30 TV éducative
15.35 Point de mire
15.45 Vision 2: Ritournelles
16.05 Extracte
17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 Jumeau-Jumelle
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau
18.40 Journal romand
19.00 Le fils de l'horloger
19.10 Le dernier mot
19.30 Téléjournal
20.05 La vie de Berlioz (1)
21.05 Noir sur blanc
22.05 Contes et légendes du Valais
22.30 Téléjournal
22.45 James Stacy, un témoignage

Mercredi 10 novembre

- 13.55 Point de mire
14.05 Vision 2: Cœur en fête
15.05 Escapades
15.50 Jardins divers
17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 Ça roule pour vous
17.35 Molécules
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau
18.40 Journal romand
19.00 Le fils de l'horloger
19.10 Le dernier mot
19.30 Téléjournal
20.05 Festival du rire
21.55 TéléScope
22.55 Présence catholique
22.45 Téléjournal
23.00 Sport

Jeudi 11 novembre

- 14.05 Point de mire
14.15 Vision 2: Football
15.15 La course autour du monde
16.10 Le monde en guerre:
17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 Les Schtroumpfs
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau
18.40 Journal romand
19.00 Le fils de l'horloger
19.10 Le dernier mot
19.30 Téléjournal
20.05 Temps présent
Propre en ordre
21.10 Divorce
21.40 Téléjournal
21.55 Le prête-nom



MÉMENTO

MONTHEY

Monthéolo: ce soir à 20.30: Connaissance du monde; mercredi et jeudi à 20.30: Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ (14 ans).
Plaza: ce soir à 20.30: Une sale affaire (16 ans); mercredi et jeudi à 20.30: Le soldat (16 ans).
Exposition: Daniel Bollin (peintures) à la Salle Centrale, jusqu'au 13 novembre. Galerie des Marmettes: Robert Défago (peintures), jusqu'au 26 novembre.
Police cantonale: ☎ (025) 71 22 21.
Police municipale: ☎ (025) 70 71 11.
Ambulance: ☎ (025) 71 62 62.
Pro Senectute: av. du Simplon 8, ☎ (025) 71 59 39. Permanence: mardi de 14.00 à 16.00 et sur rendez-vous.
CINERAC: Planning familial; consultations conjugales, place Centrale 3, ☎ (025) 71 66 11.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SAINT-MAURICE

Zoom: demain à 20.30: De Mao à Mozart (14 ans); jeudi à 20.30: La passante du sans-souci (16 ans).
Exposition: Simone Moulin-Broccard (sculptures sur bois), à la Galerie du Restaurant Casabaud - Les Cases, jusqu'au 30 novembre, tous les jours de 09.00 à 24.00, sauf le mercredi.
Police cantonale: ☎ (025) 65 12 21.
Clinique Saint-Amé: ☎ (025) 65 17 41 et 65 12 12.
Ambulance: N° 117.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SION

Arlequin: tous les soirs à 20.30: L'as des as (14 ans).
Capitole: ce soir et demain à 20.30: La blessure (16 ans); jeudi à 20.30: Hair (14 ans).
Lux: ce soir et demain à 20.30, jeudi à 20.00: Les diplômés du dernier rang (14 ans); jeudi à 22.00: Butterfly (18 ans).
Expositions: Maison de la Diète: Les maîtres naïfs français du XX^e siècle, jusqu'au 15 janvier 1983, ouvert de 14.00 à 19.00, sauf le lundi. Musées cantonaux: Dubuis (50 ans de peinture). Galerie Grande-Fontaine: Comtesse et Pino Conte (sculptures), jusqu'au 13 novembre. Ecole-Club: expo Jan Wolters, jusqu'au 30 novembre.

Police municipale: ☎ (027) 22 56 56.
Ambulance: ☎ (027) 21 21 91.
Pro Senectute: 1, rue des Tonneliers, ☎ (027) 22 07 41. Permanence: jeudi et sur rendez-vous.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SIERRE

Bourg: ce soir à 20.30: Le crépuscule des morts-vivants (16 ans); mercredi à 20.00 et jeudi à 22.00: Y a-t-il un Français dans la salle? (18 ans); jeudi à 20.00: Au-delà du réel (16 ans).
Casino: jeudi à 20.00: Le soldat (16 ans).
Expositions: Hôtel de Ville: Jean-Daniel Berclaz. Château de Villa: Ralph Augsburger (huiles), jusqu'au 14 novembre, tous les jours de 15.00 à 19.00, sauf le lundi. Galerie Isoz: Italo de Grandi, jusqu'au 30 novembre.
Police municipale: ☎ (027) 55 15 34.
Police cantonale: ☎ (027) 55 15 23.
Pro Senectute: rue Notre-Dame-des-Marais 15, ☎ (027) 55 26 28. Permanence: le lundi de 14.30 à 16.30 et sur rendez-vous, ☎ (027) 55 11 29.
Pharmacie de service: ☎ au 111.
Val-d'Illiez: Grange-aux-Sapins: expo des peintres de l'Ecole suisse du XX^e siècle, jusqu'au 30 novembre.
Vercorin (Galerie Fontany): Dominique Maye (aquarelles), jusqu'au 27 novembre.
Saillon (poterie Véréne): expo de céramiques de Véréne et Pierre Hirt, jusqu'au 27 novembre.
Muraz-Sierre (Lé Baptistone): salon des petits formats, jusqu'au 26 novembre.

MARTIGNY

Pharmacie de service: ☎ 111.
Médecin de service: ☎ 111.
Hôpital: heures des visites chambres communes tous les jours de 13.30 à 15.00 et de 19.00 à 20.00; privées de 13.30 à 20.00.
Service médico-social subrégional: ☎ (026) 2 11 41, rue de l'Hôtel-de-Ville 18. Permanence au centre du lundi au vendredi de 14.00 à 15.00, ☎ 2 11 41. Infirmières: Mme Gorret, ☎ 2 46 18, heures des repas, et Mme Rouiller, ☎ 2 57 31, heures des repas.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours fériés: ☎ 111.
Ambulance officielle: ☎ 2 24 13 et 2 15 52.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux: Centre médico-social régional, rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 43 54 - 2 43 53.
Pompes funèbres: Ed. Bochatay, ☎ 2 22 95; Gilbert Pagliotti, ☎ 2 25 02; Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, ☎ 2 24 13 - 2 15 52.
ACS, dépannage pannes et accidents: jour et nuit, ☎ 8 22 22.
Service dépannage: R. Granges & Cie, carrosserie du Simplon, ☎ 2 26 55 - 2 34 63.
Centre de planning familial: av. de la Gare 38, ☎ 2 66 80.
Consultation conjugale: av. de la Gare 38, prendre rendez-vous au ☎ (027) 22 92 44.
Service d'aides familiales: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service, Mme Philippe Marin, infirmière, ch. de la Prairie 3, Martigny, ☎ 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18.00.
A.A.: réunion le vendredi à 20.30, local Notre-Dame-des-Champs n° 2, ☎ 2 11 55 - 5 44 61 - 8 42 70.

Groupes alcooliques anonymes Octodure: Bâtiment de la Grenette, réunion tous les mercredis à 20.30, SOS ☎ 2 49 83 - 5 46 84.
Bibliothèque municipale: mardi de 15.00 à 17.00, mercredi de 15.00 à 17.00 et de 19.30 à 20.30, vendredi de 15.00 à 18.30, samedi de 15.00 à 17.00.
Centre femmes Martigny: Rencontre, aide, échange, femmes seules, femmes battues ou en difficulté. Service de baby-sitting - Bibliothèque, ☎ 2 51 42.
Pro Senectute: rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 25 53. Permanence: mardi de 09.00 à 11.00 et sur rendez-vous.

ASSOCIATION EUROPÉENNE DES ENSEIGNANTS, section suisse

Journée d'étude 82

Le 20 novembre, l'Hôtel de Ville de Martigny servira de cadre à la journée d'étude 1982 de la section suisse de l'Association européenne des enseignants (AEDE). Lors de cette journée, les participants traiteront du problème de la formation de la jeunesse à l'emploi, problème qui constitue la préoccupation principale de l'AEDE en cette année 1982. Conférencier du jour, M. Eugène Egger, directeur du Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation et secrétaire de la Conférence des chefs de département de l'instruction publique, a suivi de près les travaux du Conseil de coopération culturelle du Conseil de l'Europe, consacrés au thème: *Préparation à la vie*. C'est donc en parfait connaisseur du problème qu'il s'exprimera dans nos murs sur le thème: *Ecole et formation à l'emploi, aujourd'hui et demain*.

Le programme de la journée prévoit ensuite l'apéritif offert par la Municipalité, le repas à l'Hôtel Kluser, la visite de la Fondation Pierre-Gianadda, ainsi qu'un exposé de M. François Wible, archéologue, sur les fouilles romaines de Martigny.

Les décès en Valais

Mme Géraldine Faust, 26 ans, à Sierre
M. André Bruttin, 68 ans, à Grône
M. Jean-Michel Bitz, 43 ans, à Nax
Mme Thérèse Gillioz, 60 ans, à Martigny
Mme Marie-Claire Bonvin-Dayer, 86 ans, à Hérémence
M. Bernard Masserey, 56 ans, à Sion
Mme Rose-Marie Graf-Mudry, 38 ans, à Montana
M. Armand Bochatay, 67 ans, à Monthey
M. Serge Fournier, 34 ans, à Basse-Nendaz
M. Robert Favre, 67 ans, à Vercorin
M. Fritz Grichting, 77 ans, à Loèche-les-Bains
Mme Germaine Molk, 87 ans, à Ardon
M. Bernard Masserey, 56 ans, à Sion
M. Albert Florey, 61 ans, à Vissoie
M. Albert Briguët, 38 ans, à Collombev

De bons engrais!
... Des économies

Offre d'automne

TONUMUS

L'HUMUS QUI
DONNE LE TON!

MATIÈRES ORGANIQUES:
45% d'origine végétale (dont 37% solubles) fumier de volaille, lisier de bovin - certifié exempt de nématodes phytoparasites.

Une réponse moderne et complète aux problèmes de la fertilisation de vos sols.

PRIX: de Fr. 35.- à Fr. 39.50
les 100 kg, selon quantité

Les Fils de Georges Gaillard 1907 SAXON



MARTIGNY

La brisolée des radicaux par l'image

Comme on peut le supposer, la traditionnelle brisolée, rendez-vous apprécié de la grande famille radicale de Martigny, a été un véritable succès dimanche en fin d'après-midi à l'ancienne salle communale. La série de clichés tirés sur place — que nous vous présentons ci-dessous — prouve que l'invitation adressée par le Parti radical local a rencontré un écho exceptionnel auprès de ses membres et sympathisants. Cela se passe de tout autre commentaire!



ASSEMBLÉE

... de l'Association valaisanne des écrivains

Les membres de l'Association valaisanne des écrivains (AVE) se réuniront en assemblée générale samedi à l'Hôtel de Ville de Sierre. L'ordre du jour prévoit la lecture des différents rapports, ainsi que la remise du Prix Edmond Troillet. Un vin d'honneur sera servi à l'issue des délibérations.

CHARRAT - SOIRÉE DU PR

Comme chaque année à pareille époque, le Parti radical-démocratique de Charrat invite tous ses adhérents et amis à participer nombreux au traditionnel souper choucroute fixé au 13 novembre. Ambiance chaleureuse et animation musicale. Après le repas, projection du film «Un été de reine» réalisé par Michel Darbellay, photographe à Martigny. Les inscriptions sont reçues jusqu'au jeudi 11 novembre.

EC MARTIGNY

LES CAVES DU MANOIR
CABARET-THEATRE MARTIGNY

Jeudi à 20 h. 15: **CARMELA**



Jeudi soir, les Caves du Manoir vous invitent à découvrir le spectacle de Carmela. Une fleur sauvage pousse dans les cailloux au mois de mars. Et quand elle cesse de chanter, l'hiver peut revenir. Elle élève la voix, une étoile sort de la mer. Fantôme? Pas du tout, réalisme, lutte de l'humanité, charme constant, voici en quelques mots un doux scandale. Avec Soto, le peintre vénézuélien, et Paco Ibanez, Carmela a créé dans le saint-Germain des années cinquante le premier groupe latino-américain, «Los Yares». L'Escale, l'Ecluse, l'Echelle de Jacob, puis les tournées internationales. Ses rencontres avec le public, elle les vit à chaque instant. Folklore, chansons contemporaines ou complainte du XV^e siècle, les chants de Carmela ont des accents impitoyables de vérité. (Philémon)

Marie-Madeleine Bruchez un exemple de volonté

SAXON. — Fille d'Eddy et de Marinette, Marie-Madeleine Bruchez est, depuis sa jeunesse, victime d'un handicap dû à une terrible maladie qui la condamne à se déplacer en chaise roulante. Malgré ce malheur qui vint l'atteindre à l'heure où tout n'est qu'espérance, Marie-Madeleine a su faire preuve d'une très grande force de caractère. Son exemple est à saluer et à féliciter. Elle s'est assumée avec l'aide précieuse de sa famille et a poursuivi jour après jour le noble objectif d'occuper une place utile dans notre société.

Sa formation scolaire débuta à l'école primaire de Saxon en 1966 et fut perturbée par des circonstances dramatiques en 1969. Dès cette date,

elle dut poursuivre sa formation à l'Institut Notre-Dame-de-Lourdes, à Sierre. Cette école spécialisée lui donna la possibilité de suivre le C.O. et de se préparer valablement à l'école de commerce qu'elle fréquenta de 1976 à 1979. Puis, l'école des Nouveaux Buissonnets, à Sierre, lui prodigua de 1979 à 1982 l'enseignement en vue de l'obtention de la maturité fédérale de langues modernes. Après un stage à la BCV, Marie-Madeleine se présenta aux examens



de maturité à Lausanne. Cette étape brillamment réussie marqua l'évolution de sa vie. Ne voulant pas s'arrêter en si bon chemin, elle s'apprête à suivre un stage de perfectionnement en langue anglaise à Loughborough, près de Nottingham, en Grande-Bretagne. Dès octobre 1983, elle se présentera à l'Université de Genève pour la suite et la fin de ses études.

Encore une fois, nous tenons à féliciter Marie-Madeleine Bruchez pour sa brillante réussite. Nous souhaitons qu'elle puisse réaliser tous ses objectifs qu'elle s'est fixé en étant persuadés qu'ils serviront un jour les bien-portants. (cpi)

UNE CONFÉRENCE à ne pas manquer

Dans le cadre de la réunion annuelle des Anciens du Collège Sainte-Marie, un des leurs, M. Jérôme Lugon, fils de feu le D^r Maurice Lugon de Martigny, actuellement directeur de cabinet du Secrétariat général de l'Association européenne de libre-échange, donnera une conférence sur le thème: **Un nouvel ordre économique mondial: illusion ou nécessité?**

Après des études de droit à l'Université de Genève et son diplôme de Hautes Etudes Européennes à l'Université de Saarbrücken, la jeune personnalité martigneraise a occupé divers postes à l'Office fédéral des affaires économiques, puis dans les Organisations internationales de Genève. Enfin, ses compétences l'ont fait choisir comme délégué suisse aux Réunions CSCE de Belgrade et de Madrid.

Le sujet traité par M. Jérôme Lugon profite donc de sa brillante activité professionnelle, ainsi que de l'intérêt qu'il porte aux problèmes d'économie politique mondiale. Il est évident que le thème choisi permet aussi d'aborder les éléments constituant le défi majeur de notre époque et de faire référence aux grands événements politico-économiques du moment.

Toutes les personnes intéressées par cette étude circonstanciée peuvent se donner rendez-vous à la grande salle du Collège Sainte-Marie le dimanche 14 novembre à 10 h. 45 où l'entrée est libre et la bienvenue cordiale.

COMMUNE DE BAGNES Convocation des assemblées primaire et bourgeoise

1. VOTATIONS FÉDÉRALES

Initiative populaire du 8 juin 1979 tendant à empêcher des abus dans la formation des prix.

Contre-projet de l'Assemblée fédérale.

2. VOTATION BOURGEOISALE

Demande d'agrégation.

OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE

Vendredi 26 novembre au Châble (pour tous les villages) de 19 à 21 heures. Samedi 27, dans chaque village, de 19 à 21 heures.

Dimanche 28, dans chaque village, de 10 à 12 heures.

VOTE ANTICIPÉ

Il se fait en mains du président de la commune, au bureau communal, au Châble, les mercredi 24 et jeudi 25 novembre, de 17 h. 30 à 19 heures. Le vote anticipé est réservé aux citoyens empêchés de participer au scrutin ordinaire.

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Peuvent exercer le droit de vote par correspondance:

- les malades et les infirmes;
- les citoyens qui séjournent hors de leur domicile pour l'exercice d'une activité professionnelle;
- les citoyens empêchés de se rendre aux urnes dans un cas de force majeure;
- les militaires en service et les personnes accomplissant du service dans l'organisation de la protection civile.

Le citoyen qui entend exercer le droit de vote par correspondance en fait la demande écrite au moins dix jours avant le dimanche de la votation avec indication précise des motifs à l'Administration communale. Les demandes pour motif de santé doivent être visées par un médecin.

L'Administration

Maintenant

Cours de décoration florale

Savoir mettre en valeur des arrangements floraux, leur donner cet aspect décoratif et esthétique en faisant une œuvre d'art, voilà un cours passionnant à suivre.

4 leçons de 2 heures en après-midi Fr. 44.— (matériel en sus).

Inscriptions: (027) 22 13 81 (026) 2 72 71 - (025) 71 33 13

école-club migros

EC MONTHY

90 ans pour M. Fernand Cornut



Jour de fête à la Maison de retraite de Riord-Vert samedi pour fêter les 90 ans de M. Fernand Cornut, ancien vice-président de Vouvy et ancien directeur de La Vouvyenne.

M. Cornut, homme de mérite, était l'aîné de quatre enfants, dont une sœur est encore en vie.

Il commença de travailler très tôt à l'usine de ciment de Vouvy où il demeura toute sa vie. Mais ce fut une carrière très curieuse, puisqu'elle commença comme ouvrier pour se terminer comme comptable de l'usine. C'est dire le mérite et l'intelligence de M. Cornut.

Sur le plan familial, il épousa Mlle Marie Vuadens et, de cette union, naquirent quatre filles dont deux sont en religion.

Sur le plan politique, il fut de 1937 à 1953 vice-président de Vouvy, s'occupant tour à tour et simultanément des finances, de l'instruction publique et, pendant la guerre, mobilisation aidant, il fut un peu le responsable de la commune.

Mais une de ses grandes passions fut la fanfare municipale La Vouvyenne où il fut durant

soixante-six ans sociétaire, exerçant tour à tour les fonctions de membre actif, de sous-directeur, puis de directeur, sans oublier les compositions qu'il créa. Ce fut d'ailleurs, parmi d'autres, une de ses compositions que sa chère fanfare interpréta samedi matin au home du Riord-Vert lors du concert donné en son honneur.

Il s'intéressa beaucoup aux nouvelles de son coin de terre et aux nouvelles politiques et fut jusqu'il y a peu abonné à *La feuille d'Avis de Monthey* et au *Confédéré*.

Relevons enfin le geste sympathique qui consista à renoncer au fauteuil traditionnel pour offrir l'équivalent de son coût à Terre des Hommes.

Lors d'une petite cérémonie protocolaire samedi, le président de Vouvy, M. Bernard Dupont, entouré de quelques membres de son Conseil, est venu rappeler à M. Cornut ce que la communauté vouvyenne lui doit.

Notre photo: M. Fernand Cornut entouré de ses filles, de ses gendres, de la délégation du Conseil communal et du directeur de Riord-Vert.

LES SAPEURS-POMPIERS DU BAS-VALAIS EN ASSEMBLÉE Toujours se perfectionner



A la table du comité pendant l'assemblée

VOUVRY. — Chez le sapeur-pompier, le souci prioritaire est de se perfectionner et atteindre les automatismes, afin d'être prêt lorsque le feu, notre ennemi, sera à l'œuvre ou que la pollution ravagera nos terres et nos cours d'eau, a relevé dimanche matin à Vouvy M. Robert Darioly, président, à l'occasion des assises annuelles de l'Association des corps de sapeurs-pompiers du Bas-Valais. Cette assemblée était honorée de la présence de MM. Hubert Constantin, Michel Devaud et Georges Roduit, de l'Inspectorat cantonal du feu (ICF), Pierre Gabioud, représentant de la Fédération suisse, Willy Kraft, président de la communauté des compagnies d'assurance-incendie, et Albert Arlettaz, vice-président de la commune de Vouvy.

Dans son rapport, M. Darioly a rappelé que l'année écoulée a surtout été consacrée à l'instruction. Des cours ont été organisés au début du mois de janvier à Fully (fourriers), à Monthey le 8 mars (porteurs d'appareils de lutte contre le gaz), ainsi qu'à Sembrancher, Martigny et Monthey le 20 mars (cadres). *Conscient de sa responsabilité, chacun s'est donné à fond. Partout, la volonté de servir son prochain était présente dans tous les esprits*, a noté M. Darioly, qui a donc exprimé sa satisfaction devant le sérieux et la discipline manifestés par les participants à ces cours d'instruction.

Le président a orienté l'assemblée sur les achats de matériel effectués

sur le plan cantonal 1982: équipement des derniers CSI B en tonne-pompe grâce aux prêts des compagnies d'assurance-incendie, appareils de production de fumée, élingues et filets pour hélicoptères, réserves de tuyaux de 75 mm, etc.

En conclusion, M. Darioly a fait part de la préoccupation du comité bas-valaisan concernant l'information dans les écoles.

Au cours de cette séance, les participants ont également entendu les rapports techniques et ICF et ont appris que la prochaine assemblée se déroulera dans le district de Martigny.

Aux adhérents et sympathisants radicaux

VOUVRY. — L'Association radicale du district de Monthey vous invite à participer à une soirée politique le jeudi 11 novembre à 20 h. 30 à la salle communale de Vouvy. Les objets traités seront les suivants:

1. Votations fédérales des 27 et 28 novembre
 2. Conférence présentée par M. Bernard Dupont
 3. Divers
- Venez nombreux à Vouvy!
Le comité de l'ARDM

EC A L'AFFICHE

Cinéma Etoile - ce soir à 20.30: *Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ*. Un grand film comique de Jean Yanne avec Coluche, Michel Serrault et Mimi Coutelier (16 ans); dès demain à 20.30: *Amoureux fou*, avec Adriane Celentano et Ornella Muti. Une comédie gaie, très drôle (12 ans).

Cinéma Corso - ce soir à 20.30: *Le lion sort ses griffes*, avec Burt Reynolds et Lesley-Anne Down. Une amusante histoire d'escroquerie pleine de brillant (14 ans); mercredi et jeudi à 20.30: *Le soldat*, avec Ken Wahl et Klaus Kinski. Un film d'action et de suspense, à vous couper le souffle! (16 ans).

Fondation Pierre-Gianadda: Musée archéologique - Musée de l'Automobile. Exposition Jean-Claude Morend, jusqu'au 21 novembre. (Tous les jours de 13.30 à 18.00 sauf le lundi).

Galerie de la Dranse: expo Albert Chavaz (dessins, huiles et aquarelles) jusqu'au 14 novembre, tous les jours de 15.00 à 19.00, sauf le lundi.

Bâtiment SBS: expo de photographies sur la faune des trois Dranses, par Jean D'Amico, jusqu'au 12 novembre.

Ecole-Club Migros: Christine Aymon (tapisseries), jusqu'au 12 décembre.

Plan-Cerisier: mazot-musée, ouvert samedi de 17.00 à 19.00 et dimanche de 10.00 à 12.00.

CONFÉDÉRATION

Décisions du Conseil communal

Dans sa séance du 28 octobre 1982, le Conseil municipal a, entre autres:

- examiné divers projets de construction;
- octroyé une subvention pour la restauration d'immeubles dans la vieille ville (rue des Tanneries);
- adjugé des travaux:

- d'installation électrique au centre «voirie + bus», à Champsec
- d'arrosage automatique aux terrains de la Garenne, de l'Ancien-Stand et à l'ancien Parc des Sports;

- engagé définitivement et pour le solde de la période législative en cours Mlle Isabelle Quinodoz en qualité de bibliothécaire au service des écoles;
- procédé à des transactions de terrain aux Nouveaux Ronquos, à Vissigen, Champsec et Platta;
- admis le projet de message à l'intention du Conseil général relatif à la modification du plan de zones, à Bramois;
- admis une proposition de renouvellement et d'augmentation d'emprunt, pour les Services Industriels;

— adopté le rapport mensuel de septembre 1982 des Services Industriels;

- approuvé le principe d'une convention à passer avec la commune de Sierre concernant la distribution d'électricité sur le territoire de la commune de Montana; pris acte des promotions de sous-officiers au sein du corps des sapeurs-pompiers et décidé les promotions suivantes d'officiers:

- du sergent Fernand Karlen au grade de lieutenant, en remplacement de M. Jean-Michel Oggier, démissionnaire;
- du lieutenant Etienne Reichenbach au grade de premier lieutenant, en remplacement de M. Gaby Bérard, démissionnaire;

- octroyé un crédit spécial au Foyer Pour Tous;
- rendu hommage à la mémoire de MM. Fernand Martignoni, pionnier de l'atterrissage en montagne, et Georges Brunner, vétérinaire cantonal, tous deux tragiquement disparus le 27 octobre avec trois autres personnes dans un accident d'hélicoptère.

L'Administration

VALAIS - SUISSE

Pour la formation professionnelle des machinistes de la construction

La Commission romande des machinistes de la FOBB, Syndicat du bâtiment et du bois, a siégé à Martigny, samedi 30 octobre, sous la présidence de M. Jean-Claude Glassey, secrétaire de la section du Bas-Valais.

Encore sous le coup de l'émotion provoquée par l'accident de grue survenu en avril à Lausanne et par l'inculpation du grutier qui a suivi, les machinistes romands FOBB ont pris acte officiellement, avec consternation, de la décision de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) de renoncer à mettre sur pied un véritable apprentissage de conducteur de machines de chantier et d'engins de levage. Après avoir entendu et discuté un exposé récapitulatif de M. François Portner, vice-président central, les délégués de près de 3000 travailleurs intéressés en Suisse romande ont examiné les contre-propositions patronales préconisant une «mini-formation» d'environ 150 à 300 heures de cours. La FOBB déplore notamment, une fois de plus, que cette formation professionnelle pour travailler avec de lourdes machines valant plusieurs centaines de milliers de francs ne soit pas obligatoire.

La Commission romande des machinistes FOBB a en outre chargé ses représentants de tout mettre en œuvre afin que la formation soit organisée paritairement, que les dispositions légales sur la sécurité du travail soient renforcées et que les conditions de travail soient encore grandement améliorées.

Ecarter l'AI de la nouvelle répartition des tâches Révision urgente de l'Assurance-Invalidité

Créée en 1960, la Fédération suisse des associations de parents de handicapés mentaux (FSAPHM) compte actuellement cinquante-six associations groupant près de trente mille membres. Elle s'est donné pour tâche de représenter les personnes handicapées mentales au niveau fédéral et de défendre leurs intérêts.

A l'occasion des 15es Journées nationales d'information qui se déroulent dans toute la Suisse du 1er au 7 novembre, la FSAPHM aimerait attirer l'attention des pouvoirs publics, fédéraux et cantonaux, des administrations et organisations publiques et privées ainsi que de la population, sur les graves dangers qui menacent les handicapés si le projet de la « nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons » devait aboutir.

La «Cantonisation» des subventions à la construction et à l'exploitation des institutions pour handicapés créera inévitablement de nouvelles inégalités.

Les cantons, dont la situation financière est déjà précaire et qui sont tous confrontés à l'explosion des coûts dans le domaine de la santé publique, ne pourront et ne voudront pas considérer le problème des handicapés comme prioritaire, contrairement à l'Assurance-Invalidité fédérale dont c'est l'objectif principal.

Il manque actuellement en Suisse, uniquement pour les adultes handicapés mentaux, environ neuf mille places dans les homes et foyers. Les parents sont en droit de se demander comment les cantons pourront assumer cette nouvelle charge. Car pour remédier à cette situation inquiétante c'est théoriquement environ six cents places par an, durant dix ans, qu'il faudrait mettre à disposition. C'est un investissement de 70 à 90 millions de francs par an qui viendrait s'ajouter aux subventions courantes d'exploitation et devrait (si le projet devait aboutir) être entièrement supporté par les cantons.

Les parents de handicapés mentaux lancent un appel pressant aux autorités fédérales et cantonales pour que l'on renonce à englober l'Assurance-Invalidité dans la « nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons ».

Ils demandent par ailleurs qu'une révision de l'Assurance-Invalidité soit entreprise sans délai et cela séparément de la révision de l'AVS.

Fédération suisse des Associations de parents de handicapés mentaux

CONFÉDÉRATION

En 1981, 23% des tués de la route étaient des piétons

En 1981, le nombre des piétons tués (269) dans le trafic routier a augmenté de 2,7% et a représenté 23% du total des personnes ayant perdu la vie dans un accident de la circulation. En revanche, le nombre des piétons blessés a passé de 4076 en 1980 à 3949 l'année dernière (- 3,1%), soit 12,5% du total des blessés de la route.

La majorité des morts étaient des hommes (139, dont 91 avaient plus de 65 ans). Suivaient 90 femmes, dont 66 âgées de plus de 65 ans, et 40 enfants de moins de 15 ans.

Les représentants du troisième âge sont des piétons très vulnérables. Le tribut qu'ils paient au trafic moderne est lourd: 58% des morts et 25% des blessés.

Notons enfin que, sur les 2240 piétons ayant provoqué un accident de la circulation en 1981, 137 avaient abusé de boissons alcooliques.

Les cantons romands participent à cette statistique dans la mesure suivante: Vaud 27 morts et 394 blessés; Genève 20 morts et 268 blessés; Valais 11 morts et 157 blessés; Fribourg 10 morts et 79 blessés; Neuchâtel 8 morts et 108 blessés; le Jura 4 morts et 26 blessés.

Centrales nucléaires: une responsabilité civile très poussée

Les Chambres fédérales ont, au cours de leur session de septembre-octobre, achevé leurs débats consacrés à la nouvelle loi sur la responsabilité civile des centrales nucléaires.

La responsabilité causale des propriétaires sera prise en considération, même en cas de dommages causés à des tiers lorsqu'ils sont imputables aux forces de la nature et à des conflits armés. Sont exclus uniquement les accidents dus à la malveillance et, dans certains cas, à la négligence grave des victimes.

Les mesures de sécurité très rigoureuses contre les risques d'accidents dus à des facteurs énergétiques imposées par la Confédération, ainsi que cette loi de responsabilité civile font de la Suisse un des pays du monde les plus — sinon le plus — exigeants dans ce domaine.

L'accroissement du nombre d'étudiants: jusqu'où, jusqu'à quand?

Selon la loi fédérale de 1968 d'aide aux universités cantonales, tout candidat suisse «qualifié» ou étranger habitant notre pays doit avoir accès aux études universitaires. Or, en raison de l'arrivée des volées de jeunes gens des années à forte natalité la capacité d'accueil, notamment des facultés de médecine, ne suffit plus.

L'entrée sans restrictions dans nos hautes écoles est devenue une «vache sacrée» et l'on applique aujourd'hui deux poids et deux mesures à la préparation à la vie professionnelle. D'une part, la Confédération verse toujours plus d'argent en faveur des études universitaires, d'autre part, les subsides à la formation dans les métiers non universitaires subissent de sensibles réductions.

La pléthore d'universitaires touche les jeunes diplômés de toutes les facultés au détriment de l'économie publique. Pouvons-nous prendre cette responsabilité à l'égard de la génération montante? S'est-on récemment demandé au Parlement. Et l'on a relevé la place insuffisante faite dans ce débat à la situation économique et aux finances publiques, dont une part importante est gaspillée par des échecs aux examens, voire dans la vie active. (de.)

La tournée de Johnny Hallyday annulée

La tournée de Johnny Hallyday est annulée. De ce fait, le spectacle Johnny Hallyday prévu à Genève les 23 et 24 novembre à la Patinoire n'aura pas lieu.

Johnny Hallyday par ordre médical, et immédiatement après les représentations de Paris, devra cesser toute activité pendant au moins 3 mois. L'artiste étant atteint d'une grave nécrose de la hanche.

A Genève, plus de six mille billets étaient déjà vendus, les billets seront remboursés dans les différents bureaux de location.

Les affiches «Pro Juventute» rappellent ce qu'il faut à l'enfant

Cette année, Pro Juventute défend la cause de l'enfant en publiant une série de trois affiches.

Ces affiches, en noir et blanc, désirent inciter à la réflexion. Les nouveaux principes fondamentaux de la Fondation Pro Juventute en ont inspiré les textes: «Aimer les enfants», «Protéger nos enfants», «Comprendre nos enfants». Ils soulignent l'importance de relations solides et durables entre l'adulte et l'enfant de tout âge.

La série d'affiches a été créée par Beni La Roche, les photographies sont l'œuvre d'Andreas Wolfensberger et de Hans Peter Scheier.

Comprendre



27% des Suisses boivent de l'alcool chaque jour

27% des Suisses, âgés de 15 à 74 ans, consomment au moins une fois par jour des boissons alcooliques, dont 40% deux fois par jour et 7% même trois fois par jour ou plus. C'est ce qui ressort d'une enquête réalisée par le Département de recherche de l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme (ISPA). Ce sondage a porté sur 1081 personnes de toute la Suisse.

Le vin occupe une place de choix dans le domaine des boissons consommées lors des repas. Quelque 20% en boivent au repas de midi et/ou à celui du soir. La bière, par contre, n'est consommée que par 7% à midi et 11% le soir.

Mais la grande majorité des Helvètes renonce toutefois à boire de l'alcool aux repas, surtout à midi. Si une personne sur deux boit de l'eau minérale à midi, 18% lui préfèrent le jus de pomme. Il est intéressant de noter qu'un pourcentage insignifiant (4%) boit du lait à midi, alors que 19% en consomment le soir.

Les habitudes de boire varient selon le sexe, l'âge et la classe sociale. Ainsi, lorsque les femmes boivent aux repas, c'est le vin qui a leur préférence, le verre de vin accompagnant le repas étant du reste une habitude plus répandue dans l'ancienne génération que chez les jeunes.

nos enfants

pro juventute

Les prix et salaires dans le monde

Les villes les plus chères du monde sont Tokyo, Abu Dhabi et Oslo, alors que les salaires les plus élevés sont versés dans des grandes villes de Suisse et des Etats-Unis et qu'on peut s'offrir davantage avec son salaire à San Francisco et Los Angeles que partout ailleurs. Voilà les principales conclusions d'une nouvelle enquête de l'Union de Banques Suisses effectuée dans quarante-sept grandes villes.

L'indice du coût de la vie (Zurich = 100), mesuré en fonction d'un panier regroupant cent dix-neuf marchandises et services, est le plus haut à Tokyo (132), ville que suivent Abu Dhabi (119) et Oslo (118). Entre 112 et 101 points, on trouve Manama (Bahrein), Helsinki, Caracas, Séoul, Stockholm, Genève et Chicago. Au niveau de Zurich se situent Copenhague et New York alors qu'en queue de peloton se regroupent Manille (62), Lisbonne (60), Istanbul (54) et Mexico (52).

Les salaires moyens (salaire horaire pondéré de douze professions) sont les plus élevés à Genève avec 105 points (Zurich = 100). Puis viennent San Francisco et Chicago (103), Zurich (100), New York (99) et Los Angeles (98). Le Caire, Manille, Djakarta et Bombay, en revanche, ferment la marche loin derrière, soit entre 13 et 21% de la moyenne générale des quarante-sept villes recensées.

Le diable sur la muraille

Suite de la 1

En effet, sur un point au moins, le contrôle des prix est efficace. Il permettrait périodiquement de désigner un coupable d'abus. Ainsi serait satisfaite l'idée (fausse mais répandue) que l'inflation est le fruit d'agissements coupables de certains profiteurs.

Et pourtant les abus existent! Certainement. Mais une société doit en tolérer un certain nombre dans la mesure où ils ne sont pas trop graves sous peine de tomber lentement dans la bureaucratie à outrance ou l'Etat policier qui engendre d'autres abus. Il faudrait développer cette idée qui me paraît importante même si elle scandalise certains. Fixer à l'individu comme aux sociétés la perfection morale comme norme ordinaire de comportement est exiger trop de l'humanité. Ni la société ni le citoyen ne peuvent être parfaits. De menus abus ou erreurs sont inhérents à la vie. Encore faut-il tolérer non seulement ses propres erreurs mais encore celles des autres.

Les partisans de l'initiative me diront certainement que je caricature leur position. Ils ajouteront qu'il y a dans ces propos de l'exagération. Et sans doute ils ont raison. Dans ces lignes j'ai quelque peu exagéré. Mais le moment est venu de retourner la question: «L'initiative sur le contrôle des prix n'exagère-t-elle pas aussi?»

Pascal Couchepin

Abonnez-vous au CONFEDERE

Bi-hebdomadaire, le «Confédéré», à travers ses éditoriaux de qualité, ses articles politiques, ses enquêtes, ses interviews, reflète de manière originale tous les aspects de la vie valaisanne et régionale.

SOUSCRIVEZ UN ABONNEMENT AU CONFÉDÉRÉ pour 1983 au prix de

61.—

Abonnez-vous si cela n'est déjà fait et faites des abonnements à votre journal.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

No postal: _____ Localité: _____

Date: _____

Signature: _____

A retourner au CONFÉDÉRÉ, case postale 407 - 1920 MARTIGNY.

VIVRE EN SOCIÉTÉ

LE CLUB DU LUNDI

Ils se retrouvent entre eux, différents dans leur comportement, leurs réactions mais tous à la recherche d'un équilibre psychologique. Mlle Marie-Louise Ciana, infirmière en psychiatrie, et M. Georges Parvex, assistant social ont créé, dans le cadre du Service psycho-social de Martigny, LE CLUB DU LUNDI. Depuis deux ans, chaque semaine, ils réunissent autour d'eux une dizaine de personnes dont les problèmes psychiques entravent leur vie sociale, familiale et professionnelle. Ces personnes reviennent d'un séjour en maison psychiatrique ou suivent un traitement chez un médecin-psychiatre privé et bénéficient également de l'aide d'une infirmière ou d'un assistant social. Les participants au Club du lundi — mixte et de tout âge — mènent, en dehors de cette activité, une vie normale aux yeux de l'extérieur mais troublée par tout un réseau de souffrances inhérentes à leur maladie.

Que font-ils?

Le premier lundi du mois est consacré à un thème de discussion prévu d'avance. Les intéressés peuvent apporter des photos, articles ou livres concernant le sujet. Un tour de table s'organise et chacun s'exprime dans la mesure de ses moyens. Quel est donc le but de ces conversations? Le thème est un prétexte et l'échange une thérapie. Ces personnes ont souvent de graves problèmes de communication. Il faut donc leur apprendre à écouter, à attendre leur tour, à répondre uniquement à la question posée sans s'embarquer dans un roman-fleuve. D'autres membres du groupe n'ouvrent pas la bouche, figés par la méfiance et l'angoisse. La question directe, répétée, les oblige à donner leur avis, si court soit-il. D'autres encore, ne respectent pas la parole du voisin, l'interrompent ou acceptent difficilement la contradiction. Réactions que l'on retrouve d'ailleurs souvent chez le commun des mortels!

Le travail des animateurs consiste à réapprendre à chacun le sens du dialogue et l'enrichissement de l'échange. Par une attention soutenue, par un intérêt croissant, les personnes oubliées, l'espace de quelques heures, leur propre état pathologique. Ils oublient de se perdre en eux-mêmes et d'en ressortir brisés. Leurs regards sont tournés vers les autres.

Les lundis suivants sont consacrés à diverses activités sportives (marche, natation, ski de fond, vélo), ainsi qu'à des visites culturelles (musée, exposition, site historique). Le groupe utilise autant que possible les transports publics car, pour certains participants, c'est un rude apprentissage social que de prendre un billet, monter dans un train et côtoyer des voyageurs. Au cours des premières sorties, l'angoisse les paralyse. Le repli sur soi, la peur continue, la terrible solitude les privent de toute communication. Ces problèmes relationnels ne se résolvent pas en un jour. Peu à peu ils reprennent confiance en eux lorsqu'ils se voient capables de renouer avec les petits gestes de la vie quotidienne.

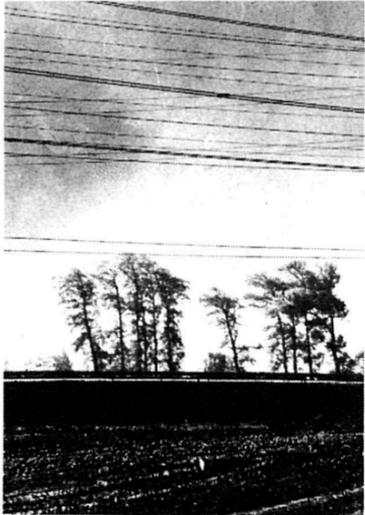
Un but à poursuivre

Le but du club n'est pas de se centrer sur lui-même, mais de s'ouvrir au monde afin de permettre à ses membres de s'enraciner dans la réalité et de s'intégrer socialement. Les animateurs aimeraient aider les participants du groupe à redécouvrir le plaisir de vivre. Ils voudraient susciter l'étonnement, l'émerveillement, l'émotion, enfin tous les sentiments par lesquels l'esprit vibre et s'enrichit. Une exposition picturale, un paysage d'automne, un château fort deviennent des alibis à même de leur faire comprendre que le centre du monde n'est pas nécessairement là où ils le croient.

Que représente le Club du lundi pour ses membres? Une bouée de sauvetage? Une lueur d'espoir? Un mauvais moment à passer?

L'une des participantes a bien voulu répondre à ces questions.

Toute sa vie, Mathilde a travaillé «comme une bête de somme», dit-elle. Elle s'occupait de la campagne, des ouvriers, de ses six enfants et de la maison. Un jour les enfants sont partis, le travail s'est allégé et Mathilde a craqué. Deux stages à l'hôpital psychiatrique, les chuchotements de l'entourage, l'air emprunté des amis, tout cela ne facilite pas la réinsertion sociale. Mathilde est encouragée à s'inscrire au Club du lundi. Elle participait déjà à des colloques organisés dans le cadre de l'hôpital et, de nature sociable, elle ne craint pas de s'exprimer en groupe. Mathilde redoute plutôt le dialogue qui demande une implication personnelle. Grâce à la conversation, elle apprend à discuter, à mettre ses idées en place, à se rendre



(Photo Raoul Cheddi)

capable de soutenir une opinion sans avoir peur du jugement d'autrui.

Au sein du groupe Mathilde se sent protégée par la présence des animateurs: **Je ressens de leur part beaucoup d'intérêt et de bienveillance sans jamais une note de pitié ou d'agacement.**

Les réunions hebdomadaires du club servent à Mathilde de modèles pour organiser sa semaine. Chaque jour elle s'efforce de programmer son temps et, surtout, de s'y tenir.

par
Elisabeth Sola-Giroud

Le milieu social qui entoure Mathilde est peu motivant. Ces messieurs parlent, entre eux, du prix du vin et des récoltes; ces dames se préoccupent de leur mise à la messe du dimanche et enveniment les potins du village. Mathilde en a assez. Pendant trente ans, elle a fait la navette entre les carottes et les biberons, les livres de comptes et les devoirs d'école. Elle s'est oubliée pour les autres, enfonçant les prémices de sa maladie nerveuse dans les oubliettes où elle est tombée à son tour. Du trou noir, elle a appelé la lumière; elle en est ressortie, les mains et le cœur déchirés. Aujourd'hui, elle veut penser à elle. Elle a soif de connaissances. La cueillette des betteraves a trop longtemps occupé la place; maintenant Mathilde s'en va seule à la découverte du savoir. Ses enfants parlent études et leurs propres recherches lui en ont donné le goût.

Au Club du lundi, les thèmes proposés portent à la réflexion et ouvrent grand les fenêtres sur le monde. Par les différents sports, les visites culturelles, Mathilde s'aperçoit que la réalisation de ses désirs, muselés pendant de longues années, est à portée de main.

Le club est une béquille: **Je ne pourrais pas encore m'en passer, explique Mathilde, c'est un soutien dont j'ai besoin. Depuis mon adhésion, je n'ai plus fait de rechute (un an et demi). Le jour où je me sentirai capable de marcher seule, je le quitterai.**

Quel que soit le chemin emprunté, il faut croire qu'au sortir du tunnel brille l'espoir de la guérison.

POUR VOS ANNONCES

assa
martigny

RUE DU GRAND-VERGER 11
☎ (026) 2 56 27 ou 2 65 76

SION ☎ (027) 22 30 43
PLAGE DU MIDI 27

VALAIS EN RELIEF

Programme d'activité de Mgr Schwéry pour novembre 1982

- Mercredi 10, Sion, Foyer des Creusets, réunion du Conseil presbytéral diocésain;
- Vendredi 12, Lausanne, commission romande de formation permanente;
- Samedi 13, Sion, salle GC, assemblée plénière du Conseil pastoral diocésain;
- Mercredi 17, Sion, Maison N.-D.-du-Silence, 10 heures, conférence de presse;
- Jeudi 18, Fischingen (SO), rencontre Conférence des évêques avec FE protestante suisse; Samedi 20, Monthey, journée de formation pour les membres des Conseils pastoraux de paroisses;
- Mardi 23, Lucerne, réunion des responsables de l'Action de Carême;
- Vendredi 26, Nendaz, rencontre dans le cadre de la Mission paroissiale;
- Dès le lundi 29 au dimanche 5 décembre, Rome, visite ad limina.

Pour mieux connaître les vins grecs

La section valaisanne des Amis du Vin inscrit, à son programme annuel, des sessions d'information et de documentation. C'est dans cette optique qu'elle organise le 13 novembre à 17 heures, à l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf, une rencontre ayant pour thème: Connaissance des vins grecs.

Il a paru, en effet, très intéressant de présenter ces vins ce qui permettra aux participants de faire des comparaisons et de découvrir des vins forts agréables.

La séance débutera par une conférence de M. Enrico voh Ritter, ing. agronome, à Lausanne, qui traitera de *La Grèce et l'origine des vins*. Puis, l'on passera à la pratique avec la présentation d'un blanc sec, d'un rosé sec, d'un rouge et d'un retina par M. Georges Smyrliadis, importateur de vins grecs en Suisse.

C'est une occasion unique de déguster de tels vins et elle est offerte aussi bien aux membres de l'Association des Amis du Vin qu'à tous ceux que cela intéresse.

Les portes de l'école de Châteauneuf sont ouvertes à toutes et à tous et l'on trinquera le verre de l'amitié en entrant dans un domaine fort peu connu chez nous.

Le bel imprimé chez
Cassaz-Montfort, Martigny

INFORMATION POUR LES VIGNERONS

Veillez conserver ce petit papier. Mais de quoi s'agit-il?

Durant l'hiver 1982-83, créez-vous une nouvelle vigne? C'est-à-dire, transformerez-vous en vigne un jardin, un pré, un champ d'abricotiers, un terrain inculte avec buissons? Alors, vous devez savoir et faire certaines choses dites maintenant.

Sortir soigneusement tous les restes de bois, tels que branches, souches, racines. En aucun cas, enterrer des troncs. Sans ces précautions, les ceps périront plus tard, atteints par le pourridié.

Les terres neuves sont trop pauvres ou trop maigres pour la vigne. Il faut donc les fertiliser correctement et en abondance, de la manière expliquée ci-dessous.

- Après le défoncement, mais avant de planter, par are, semer et enfouir 20-25 kg de superphosphate potassique boriqué plus 20-25 kg de superphosphate potassique sans bore plus 15-20 kg de sulfate de magnésie à 9%.
- Répéter les mêmes apports le premier ou le deuxième automne.
- Le fumier n'est généralement pas nécessaire dès le début, ces vignes ayant tendance à pousser trop fort. On peut donner le fumier dans les années suivantes, quand la végétation et la récolte sont devenues normales. De toute façon, au commencement, le fumier seul est insuffisant, il faut donner en même temps les engrais précités.
- Après la plantation, en mai ou en juin, injecter par plant un demi-litre de la solution à 1% (un pour cent) d'engrais tels que Arbosol, Frusan, Fumuralo, Trifertil. Cette injection est encore nécessaire les années suivantes dans les mauvaises places, mais alors un litre par plant.
- Quelques années plus tard, on redonne, en supplément, la demi-dose des engrais recommandés sous lettre a.

Si vous avez créé une nouvelle vigne ces années passées, mais en la fertilisant simplement comme vos autres parcelles, alors appliquez tout de suite les conseils qui précèdent. Il n'y a pas de doute, vous améliorerez son état et ses récoltes.

Ces conseils sont aussi valables pour des vignes existantes dans le cas de nivellement, de déplacement de terre, de remaniement, d'apport de terre vierge provenant de fouilles ou de terrassement.

J. Nicollier

Stations agricoles, Châteauneuf, ☎ (027) 36 20 02

Octobre à «Treize Etoiles»

La saison blanche va s'ouvrir sous peu et la revue «Treize Etoiles» a jugé bon de faire le point. Elle a délégué Pascal Thurre auprès du chef de notre tourisme, M. le conseiller d'Etat et aux Etats Guy Genoud. Interviewé, ce dernier n'y est pas allé par quatre chemins. Il a brossé un large tableau de notre économie — pas si sombre qu'on le dit — dénonçant les faiblesses, préconisant aussi des remèdes et des solutions réalistes.

Côté reportages, un «Valais de pierre» est illustré par quatre générations de carriers et de tailleurs établis à Sion, tandis que dans le Haut-Valais, on capte l'eau dans la région d'Aletsch.

Côté nature, c'est René-Pierre Bille qui présente deux rapaces vivant en Valais: l'aigle royal et la buse.

Les vingt-cinq ans de l'Ordre de la Channe, la fête du cheval, le peintre Jean-Claude Morend, les potins d'Edouard Morand, la lettre du Léman, Valais-Informations, les jeux et les dessins complètent ce numéro d'octobre de «Treize Etoiles», toujours aussi bien illustré par Oswald Ruppen.

Dans les librairies et les kiosques; abonnement 42 francs l'an, le numéro 4 francs.

Daube de bœuf à la valaisanne

Pour six personnes: 1 kg 200 de rôti de bœuf, coupé en morceaux; 100 g de lard maigre; 5 carottes; 12 petits oignons blancs; 1 gousse d'ail; sel, poivre et thym; 1 feuille de laurier; 1 cuillerée à soupe de purée de tomates; 1 zeste d'orange; 1 petite branche de céleri; un demi-poireau; 3 cuillerées à soupe de beurre; 1 litre de vin rouge (goron ou dôle); 1 cuillerée à soupe de persil haché.

Faire vivement rôti la viande dans le beurre. Ajouter les petits oignons, les carottes coupées en rondelles et le lard coupé en petits lardons. Faire revenir le tout. Retirer les oignons de la cocotte et les mettre de côté. Ajouter alors la branche de céleri, le poireau, le zeste d'orange, l'ail et l'assaisonnement, la purée de tomates et le vin. Couvrir et laisser mijoter sur le plus petit feu pendant deux heures. Remettre alors les oignons dans la cocotte, laisser mijoter encore vingt minutes. Sortir la viande de la cocotte, faire réduire la sauce à plein feu avant d'en napper la viande dressée. Saupoudrer de persil haché et servir.

EMISSION D'UN EMPRUNT

4 ¼ %

1982-92
de Fr. 50 000 000

CANTON DU VALAIS

PRIX D'ÉMISSION

100 %

BANQUE CANTONALE DU VALAIS
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES
CONSORTIUM D'ÉMISSION DE BANQUES SUISSES
UNION DE BANQUES RÉGIONALES ET CAISSES D'ÉPARGNE SUISSES
GROUPEMENT DE BANQUIERS PRIVÉS DE SUISSE ALÉMANIQUE
ASSOCIATION VALAISANNE DE BANQUES

destiné au financement de travaux d'intérêt public.

Durée:

10 ans; le Canton du Valais se réserve la possibilité de rembourser l'emprunt au pair après 8 ans

Titres:

Obligations au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000 et de Fr. 100 000 nominal

Coupons:

Coupons annuels au 30 novembre

Demande de cotation:

aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

Délai de souscription:

du 10 au 16 novembre 1982, à midi

Libération:

30 novembre 1982

Les banques tiennent à disposition des intéressés des bulletins de souscription avec les modalités essentielles de l'emprunt.

Les commerçants de Fully

FAVORISEZ LES COMMERÇANTS DE VOTRE RÉGION



La pompe à chaleur
STIEBEL ELTRON
un investissement important
pour votre avenir

Vous pouvez visiter plus de 25 installations
de pompe à chaleur et plus de 40
installations solaires en service en
Valais.

VOTRE SPÉCIALISTE:
SARRASIN & PELLOUCHOUD
FULLY ☎ (026) 5 31 53



Faites vos achats
à la COOP

COOP est près de chez
vous

ANDRÉ THÉTAZ

Magasin de sport
Centre commercial

1926 FULLY
☎ (026) 5 40 40



Pour tous travaux
d'impression
noir et couleurs

026/5 41 21

Garage de Châtaignier

RODUIT-GRANGES

Nos agences:  

Ventes - Réparations
de tous véhicules
motos SWM
tracteurs SAME
voitures TOYOTA

FULLY
☎ (026) 5 45 66



**MICHEL
COTTURE**
Radio - TV - HiFi - Service de réparation
Vente - Occasions

1926 FULLY
026/5 44 27

ELECTRO-INDUSTRIEL S.A.

Installations et chauffages électriques
Téléphones
Appareils électro-ménagers

1926 FULLY-Châtaignier ☎ (026) 5 31 88




La boulangerie-pâtisserie de JEAN-BERNARD et GEORGES FELLAY

Titulaire de la maîtrise fédérale, Jean-Bernard Fellay exploite, avec son frère Georges, une boulangerie-pâtisserie à Fully depuis le mois de juin 1980. Remarquablement situé aux abords directs de la route principale, ce commerce familial — avant le mois de juin 1980, il était exploité par les parents de Jean-Bernard et Georges Fellay — offre tout ce dont la population a besoin en matière d'alimentation générale. Ouverte trois dimanches sur quatre, la boulangerie-pâtisserie des frères Fellay est l'exemple type du petit commerce local exploité par des gens de l'endroit, avec tous les avantages que cela comporte. Quatre ouvriers et deux apprentis au fourneau ainsi que quatre vendeuses y travaillent actuellement à plein temps. Un mot encore qui en dit long sur le sens professionnel des frères Fellay: trois de leurs apprentis ont déjà représenté les couleurs valaisannes dans le cadre d'un concours national organisé chaque année à l'Ecole Richemont, à Lucerne.

EXCURSIONS (026) 5 32 65 - 5 44 69

A
R
CARROSSERIE
O
N

Peinture au four
Marbre

(026) 5 44 19
La Louve



BOUTANGERIE - PÂTISSERIE
ALIMENTATION

G. et J.B. FELLAY

Tél. (026) 5 31 16
FULLY



Laiterie de Fully
VÉGÉ DISCOUNT

- Grand choix de fromages
- Produits Frisco + Findus
- Tambours de lessive
- Alimentation générale

* Livraison à domicile dès Fr. 50.—
Se recommande: Josette et Jean-Claude TORNAY
FULLY ☎ (026) 5 32 60



GRAND CHOIX

FULLY
Libre service
☎ (026) 5 32 39

Prix avantageux

Vitrierie Nouvelle

PRODUIT JEAN-RAYMOND

MIROITERIE
VERRES ISOLANTS - GLACES

FULLY
Avenue de la Poste
☎ (026) 5 46 59



Droguerie «Plein Soleil»
YVES MOREN

- Droguerie
- Parfumerie
- Herboristerie
- Peinture
- Produits agrochimiques

Conseils - Qualité - Prix

FULLY ☎ (026) 5 40 39




AGENCE OPEL

GARAGE G. CARRON
1926 FULLY
☎ (026) 5 35 23



G. Maret

Horloger diplômé HES
Horlogerie-Bijouterie
Gravures - Réparations
Pendules et montres anciennes

MONTRES
 TISSOT

FULLY-Vers-l'Eglise
☎ (026) 5 44 04 - 05



Spécialiste des installations
de pompes à chaleur
Chauffage
et appareillage
FULLY
☎ (026) 5 46 69

SAMUEL SIEBER

AUX DOIGTS D'OR

Léa et Eliane Bender
Mercerie - Vêtements d'enfants
Maroquinerie - Laines - Gobelins
Lingerie féminine:
Triumph - Triyana - Sloggi

1926 FULLY
☎ (026) 5 44 86

EN MARGE D'UN RÉCENT CONGRÈS NATIONAL A SION QU'EST-CE QUE L'ASFTT?

A la fin de la semaine dernière, la section valaisanne de l'ASFTT organisait à Sion la rencontre bisannuelle des délégués suisses.

Il est bon de rappeler que l'ASFTT ou Association suisse des fonctionnaires des téléphones et télégraphes a été fondée en 1874 par la fusion des sections des télégraphistes de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Lucerne en une «Société suisse des télégraphistes» et qu'elle constitue ainsi la plus ancienne organisation syndicale dans le secteur du personnel fédéral. En 1883 déjà, parut le premier journal d'association qui s'intitulait L'Echo.

L'ASFTT regroupe les téléphonistes, les télégraphistes, le personnel administratif et dessinateur des dix-sept Directions d'Arrondissement des Téléphones (DAT), tant hommes que femmes, ainsi que le personnel de Radio-Suisse SA.

Son effectif s'élève à 4500 membres. Son organe dirigeant est le comité central formé de treize membres répartis selon un critère ancré dans les statuts et tenant compte des différentes catégories professionnelles comme des minorités linguistiques.

Ainsi, au Bâlois Markus Benz qui a présidé aux destinées de l'Association durant huit ans, c'est le Genevois André Longet qui, à Sion, jeudi dernier, fut appelé à succéder.

A noter également que lors de l'assemblée de Sion, une Valaisanne a fait son entrée au comité central. Il s'agit de Mlle Ghislaine Lovey, originaire d'Orsières, responsable de l'Office télégraphique de Sion.

L'ASFTT qui se veut neutre tant sur le plan politique que confessionnel prend une part active aux travaux de la «Fédération suisse des PTT» (41 500 membres) qui groupe toutes les associations du personnel des PTT et traite de tous les problèmes touchant l'ensemble de ce personnel.

L'ASFTT et neuf autres associations du personnel de la fonction publique forment «l'Union fédérative du personnel des entreprises publiques» qui défend, devant les autorités et le Conseil fédéral, les intérêts d'environ 160 000 dames-fonctionnaires, fonctionnaires et employés.

Le secrétariat central de l'Association est entretenu conjointement avec la Société suisse des fonction-



M. Léon Schlumpf, conseiller fédéral, en compagnie de MM. Philippe Sauthier, président du comité d'organisation, et André Clivaz, de la commission de presse.

naires postaux (SSFP), la Société suisse des buralistes postaux (SBP) et l'Association suisse des fonctionnaires des douanes (ASFD). Avec ces mêmes associations, l'ASFTT édite en commun le «journal des fonctionnaires des PTT et des Douanes», un hebdomadaire tiré à quelque 17 000 exemplaires (éditions française et allemande).

Si l'ASFTT est écoutée auprès de la Direction générale des PTT, elle est également reconnue comme partenaire des DAT sur le plan des sections locales.

Ainsi la section valaisanne groupant actuellement cent-six membres collabore étroitement avec la direction de la DAT Sion. Fondée au début des années 50, elle est actuellement présidée par M. Philippe Sauthier, depuis 1977. Son comité se compose de sept membres représentant les diverses catégories professionnelles qu'elle est censée regrouper.

Il serait erroné de croire que la revendication facile (diminution de l'horaire de travail, retraite à la carte, augmentation des salaires, etc.) constitue l'essentiel de son programme. Au contraire, ses préoccupations sont diverses et souvent partagées par la Direction. Songeons à tout ce qui touche à la formation et au

perfectionnement professionnel, aux nombreux projets d'automatisation dont certains sont en voie de réalisation ou d'achèvement, aux nouvelles techniques se succédant sans cesse dans le domaine des télécommunications et aux réorganisations qu'elles ne tarderont pas à engendrer, etc. D'autre part, le nouveau bâtiment administratif de la DAT Sion, en voie d'achèvement, n'a pas manqué de soulever moult problèmes relatifs aussi bien à l'architecture, à certains éléments de construction qu'à l'aménagement des places de travail. La concertation fut non seulement de mise, mais indispensable.

Il faut dire aussi que l'ASFTT compte parmi ses membres des collaboratrices et collaborateurs de tous ordres, quel que soit leur statut hiérarchique.

En ces jours d'après-congrès, l'ASFTT — section Valais — est heureuse et fière d'avoir pu accueillir les délégués suisses. Des personnalités valaisannes l'ont encouragée de leur présence, notamment MM. Bernard Bornet, conseiller d'Etat; Amédée Arlettaz, président du Grand Conseil; et Gilbert Debons, vice-président de la Municipalité de Sion. Rappelons également que M. le conseiller fédéral Léon Schlumpf, en personne, a tenu à faire le déplacement jusqu'à Sion la semaine dernière.

Rendez-vous à Winterthur en 1984!

FONDATION DE LA JEUNESSE RADICALE D'AGLE

Le vendredi 29 octobre s'est tenue à Aigle une assemblée importante dont le but était la fondation de la Jeunesse radicale. Son noyau, formé de quelque trente-cinq membres, est dirigé de main de maître par Pascal Ghiringelli, licencié en droit et en HEC; celui-ci est secondé par un comité dont les responsabilités restent à fixer: Pascale Mayor, Fabienne Guignard, Olivier Pyroth, Dominique Aeschbacher, François Bianchi et Jean-François Jaggi.

«Lorsque l'enfant paraît, le cercle familial s'agrandit», tels furent les mots d'ouverture de Mme Mady Perréa, présidente du PRD d'Aigle. Plusieurs invités de marque étaient présents afin de guider les nouveaux jeunes radicaux: M. Bernard Dupont, conseiller national: La politique à cet âge, ce n'est pas de faire demain ce que les aînés font aujourd'hui, mais c'est réfléchir sur le sort de la cité. Les utopies des jeunes deviennent souvent des réalités avec le temps. Le jeune groupe ne doit pas entreprendre de compromis mais doit être l'épine qui, par ses réflexions, éveillera l'attention des aînés... Il ne faut jamais se décourager devant les échecs, car c'est un apprentissage de la démocratie et de la politique.

Mme Evelyne Pellaton, présidente des JR vaudoises, qui a précisé que cette fondation ne serait en aucun cas une division entre vieux et jeunes radicaux, mais qu'il s'agit d'une complémentarité; les buts sont les mêmes, mais les moyens diffèrent pour les atteindre. Toujours selon elle, la Jeunesse radicale est un lieu de formation pragmatique et de familiarisation avec la politique, ainsi qu'une origine pour le renouvellement du Parti radical aiglon.

Intéressant aussi de s'arrêter sur les propos de M. J. Martin, député aiglon qui a réprécisé la position du radicalisme: le radicalisme, a-t-il dit, repose sur l'ordre et la liberté sans préférer l'un à l'autre. M. J. Martin précisa ensuite pourquoi il avait choisi le Parti radical: parce qu'il défend la liberté, parce qu'il ne fonde pas la société sur un libéralisme débridé, ni sur l'intervention étatique, parce que le PR n'est pas un parti de classe. Le radicalisme préfère l'efficacité aux doctrines. Le Parti radical est également ouvert au dialogue constructif.

En ce qui concerne l'avenir du groupement, il est à espérer, comme l'a dit M. Pascal Ghiringelli, que le dynamisme des jeunes radicaux plus l'expérience des aînés demeurera un alliage sain pour tout le mouvement radical aiglon. Bravo encore pour leur initiative et nous vous souhaitons, jeunes radicaux d'Aigle, une existence combative et constructive en vue de l'idéal radical. (T.F.)

DEUX NOUVEAUX COURS

- Cours pratique sur l'emploi des machines à travailler le bois
- Cours de teintage et polissage pour menuisiers, ébénistes et charpentiers

L'Association valaisanne des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers, d'entente avec le Service cantonal de la Formation professionnelle, et en collaboration avec la Commission professionnelle paritaire de l'industrie du bois, organise en 1983

1. Cours pratique sur l'emploi des machines à travailler le bois durant les cinq samedis suivants: 1^{er} groupe: 8, 15, 22, 29 janvier et 5 février 1983

2^e groupe: 8 janvier, 12, 19, 26 février et 5 mars 1983.

2. Cours de teintage et polissage durant les cinq samedis ci-après: 12, 19, 26 février, 5 et 12 mars 1983.

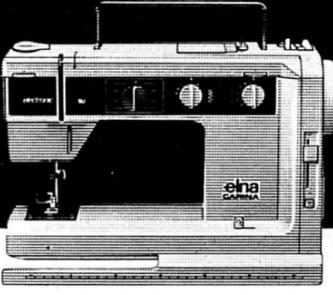
Ces cours se donneront aux ateliers-écoles du Bois du Centre de Formation professionnelle de Sion et sont réservés au personnel qualifié des entreprises de menuiserie, d'ébénisterie et charpente décomptant au Bureau des Métiers.

Sur simple demande, le Bureau des Métiers, avenue de Tourbillon 33, 1950 Sion, ☎ (027) 22 58 85, enverra aux intéressés le bulletin d'inscription.

Dernier délai pour les inscriptions: vendredi 19 novembre 1982.

Nouvelle Couture!

La nouvelle couture commence avec la dernière nouveauté elna: elna carina electronic



MARTIGNY: Centre de couture et de repassage ELNA
Rue du Collège 2 - ☎ (026) 2 77 67
Cinq à Sec (Baechler)
Centre Commercial Le Manoir

Terrain agricole

de 5000 m² à louer.

Rue de la Fusion à MARTIGNY
Clôturé, eau, morcelable.

Ecrire sous chiffre P 36-90797 à Publicitas, 1920 Martigny

«Confédéré»

Editeur: Coopérative «Le Confédéré».
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy.
Rédaction - Administration: rue du Grand-Verger 11 (1^{er} étage), 1920 Martigny - Case postale 407 - CCP 19-58 ☎ rédaction (026) 2 65 76.

Publicité: Annonces suisses SA, place du Midi, 1950 Sion, ☎ (027) 22 30 43 et rue du Grand-Verger 11, 1920 Martigny.
Impression: Imprimerie typographique Cassaz-Montfort, Martigny.

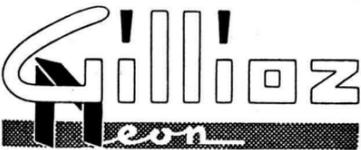
FABRIQUE VALAISANNE D'ENSEIGNES LUMINEUSES ET SIGNALISATIONS ROUTIÈRES engagerait pour début janvier ou date à convenir

SERRURIER

et

MONTEUR D'ENSEIGNES

(ayant des connaissances de l'électricité ou la serrurerie) pour divers travaux en atelier ou en déplacement.



1908 RIDDES

☎ (027) 86 24 76

LONZA

Nous cherchons pour notre bureau administratif du Bas-Valais à Vernayaz, un

collaborateur service des achats et gestion

en possession d'un diplôme d'une école de commerce ou certificat de capacité d'employé de commerce.

Nous demandons:

- langue maternelle française, connaissance de l'allemand
- quelques années de pratique
- bonnes connaissances comptables
- si possible connaissance du matériel électrique
- entrée en fonctions à convenir

Nous offrons:

- activité intéressante et variée
- ambiance de travail agréable au sein d'un petit groupe
- conditions d'engagement modernes

Les offres de service avec prétentions de salaire accompagnées d'un curriculum vitae et copies de certificats sont à adresser à:

LONZA S.A., usines électriques, «Personnel», 1904 VERNAYAZ.



Qualité VW:
une fiabilité qui vaut son prix.

Santana



De 1600 cm³ (70 ch)
à 2200 cm³ (115 ch). Nouvelle version diesel turbo.
Déjà pour fr. 17'310.-



Vos partenaires V.A.G pour Audi et VW

MARTIGNY GARAGE OLYMPIC SA ☎ (026) 2 12 27
SAXON GARAGE DE LA PIERRE-A-VOIR ☎ (026) 6 33 33
ORSIÈRES GARAGE G. PERRAUDIN ☎ (026) 4 12 50
LOURTIER GARAGE M. LUISIER ☎ (026) 7 94 55

VW. Une européenne.

En tant que Banque cantonale du Valais, nous partageons mieux que quiconque vos préoccupations. La promotion de l'économie valaisanne nous tient particulièrement à cœur. D'autre part, nous sommes à même de vous conseiller au mieux de vos intérêts en matière de placements de capitaux et de gestion de fortune. Très complets, nos services sont à votre disposition pour traiter l'ensemble de vos affaires bancaires. Passez nous voir!

NOUS SOMMES VALAISANS.



BANQUE CANTONALE DU VALAIS
WALLISER KANTONAL BANK

EC SPORTS

BASKETBALL - BASKETBALL - BASKETBALL

LE 1^{er} TOUR DE LA COUPE SUISSE FRANCHI Martigny - Pratteln 75-48 (45-28)

Martigny: Villé (6), P.-C. Sauthier (4), Lonfat (8), Bretz (11), Denti (4), Gilliéron (8), Delaloye (14), Gloor (4), Arlettaz (12), P.-A. Sauthier (4).
Notes: salle du Bourg, 40 spectateurs. Sorti pour cinq fautes: P.-A. Sauthier (31^e). Martigny joue sans Andenmatten, blessé.

Evoluant en première ligue régionale, la formation de Pratteln ne pouvait légitimement prétendre à la victoire samedi à la salle du Bourg. En dépit d'une brillante entrée en matière (0-6 après 1'30"), les Bâlois ont, par la suite, été bien empruntés face à la remarquable organisation collective octodurienne. Si, durant le quart d'heure initial, les deux protagonistes ont pratiquement fait jeu égal (16-16 après 10' et 18-24 après 13'30"), à partir de la 16^e minute et surtout en seconde période, le BBC Martigny a conduit le match à sa guise, sans rencontrer le moindre obstacle sur le chemin du succès.

Les protégés de Michel Roduit ont ainsi franchi sans accroc le premier tour principal de la Coupe suisse. Le résultat en soi importe peu car Pratteln n'était vraiment pas de taille à disputer la victoire au BBCM. Mais ce qui compte, c'est la manière utilisée par les joueurs pour parvenir à ce but. Sous l'impulsion de Gilliéron, impérial en défense, le BBCM a en effet profité des carences adverses pour soigner les automatismes, dans la perspective des prochaines journées de championnat. Le calendrier prévoit les rencontres Martigny - Uni Bâle (13 novembre), Cossonay - Martigny (19 novembre) et Chêne - Martigny (27 novembre). Un programme des plus ardues, dans la mesure où Cossonay et Chêne figurent parmi les équipes régulièrement citées à l'heure où se profilent déjà les finales de promotion en LNB. L'avenir s'annonce donc pénible pour le BBC Martigny qui, plus que jamais, doit se sentir soutenu par son public.

FOOTBALL - FOOTBALL - FOOTBALL

Merci, Monsieur l'arbitre! Malley - Martigny 2-1 (1-1)

Malley: Mercati; Bagnoud (78^e Sunier); Tamburini, Stettler, Quartetto; Zweili, Vioget, Frauche; Roggli (46^e Michoud), Baud, Aellig. Entraîneur: Blaise Richard.

Martigny: Frei; Coquoz; Barman, Buchard (80^e Lugon), Bissig; R. Moret, Bochatay, Nunweiler; Payot, Vergère, Rittmann (65^e Lugon-Moulin). Entraîneur: Radu Nunweiler.

Buts: 20^e Baud 1-0; 40^e Bochatay 1-1; 69^e Aellig 2-1.

Notes: stade du Bois-Gentil, 600 spectateurs. Arbitre: M. Martin Waeffler (Le Lignon), qui avertit R. Moret (70^e) et Frei (89^e). A Martigny, Giroud, Guex et Favre, blessés, sont absents.

Le Martigny-Sports ne méritait pas un tel sort. Sur la base du spectacle fourni de part et d'autre, les Valaisans auraient dû récolter au moins un point de leur déplacement en terre vaudoise, mais l'arbitre, M. Martin Waeffler, en avait décidé autrement... A la 80^e minute, alors que le score était toujours nul (1-1), le directeur de jeu ignora ou ne voulut pas voir une agression fautive de Frauche sur Bochatay dans la surface de réparation. Quelques instants plus tard, il ne valida pas une réussite de Vergère, signifié en position de hors-jeu, ce qui n'était pas le cas, puisque l'avant-centre octodurien hérita du cuir d'un défenseur lausannois!

Voilà pour l'essentiel d'une partie qui, d'un bon niveau technique, a satisfait les 600 spectateurs présents. Du côté octodurien, où l'on enregistrait la rentrée du gardien Frei après plusieurs semaines d'absence, l'entraîneur Nunweiler se mit à nouveau en évidence au milieu du terrain par sa remarquable vision du jeu. Sous son impulsion, les Octoduriens ont constamment porté le danger devant la cage de Mercati, mais ne sont pas parvenus à concrétiser leur domination.

Un résultat nul équitable Leytron - Stade Lausanne 2-2

Leytron: Constantin; Martin; D. Roduit, R.-M. Buchard, Eschbach (83^e Crettenand); Darbellay, J.-M. Buchard (63^e Thurre), Charvoz; B. Michaud, Fiora, J.-P. Michaud.

Stade Lausanne: Vuffray; Cajeux; Bise, Amey, Smith; Chirico, Gehri, Porchet (83^e Romano), Sautter (83^e Foglia); Bourlout, Ferrera.

Buts: 30^e Ferrera 0-1; 54^e B. Michaud 1-1; 56^e Gehri 1-2; 71^e Martin 2-2.

Leytron et Stade Lausanne peuvent se satisfaire de ce résultat nul. Equitable, le partage de l'enjeu l'est certainement car, sur la base des occasions créées de part et d'autre, aucun des protagonistes n'aurait mérité de concéder la défaite à son vis-à-vis.

Cette rencontre fut équilibrée de bout en bout avec, cependant, une mention spéciale aux Leytronnains qui, menés au score à deux reprises, n'ont jamais baissé les bras et, à l'image de leur libero Martin, ont déployé une folle énergie en fin de match pour tenter d'arracher le total de l'enjeu.

En première mi-temps, l'occasion la plus nette d'ouvrir la marque fut offerte à B. Michaud (7^e), lequel récidiva à la 35^e, sans pouvoir toutefois prendre en défaut la vigilance du gardien Vuffray. Du côté lausannois, les meilleurs moments se situèrent entre la 14^e (tentative à distance de Bise à la suite d'un renvoi hésitant de la défense) et la 30^e minute, laps de temps durant lequel le remuant Ferrera inscrivit le 1 à 0. En fin de première période, Leytron se créa à nouveau deux occasions par Martin (42^e) seul face à Vuffray

et Eschbach (45^e), mais son essai fut renvoyé par le poteau.

Après la pause, les locaux jouèrent résolument leur va-tout. Le résultat ne se fit pas attendre, puisqu'à la 54^e minute, leurs efforts furent récompensés sous la forme d'une réussite signée B. Michaud, consécutivement à un coup-franc botté par Charvoz depuis le flanc droit. La joie des Vignerons fut de courte durée, Gehri, deux minutes plus tard, se chargeant de redonner l'avantage pour ses couleurs. A la 58^e, le même Gehri faillit bien asséner un coup supplémentaire aux Leytronnains, lorsqu'il expédia le cuir sur le montant gauche de la cage de Constantin. La fin du match fut à l'avantage du FC Leytron, qui démontra son esprit de corps et sa volonté en revenant au score à la 71^e par l'opportuniste Martin.

RÉSULTATS

Leytron - Stade Lausanne	2-2
Malley - Martigny	2-1
Montreux - Orbe	1-1
Rarogne - Nyon	0-0
Renens - Carouge	1-1
Saint-Jean - Sierre	4-1
Yverdon - Fétigny	3-0

HOCKEY SUR GLACE

Lens - Martigny 5-2 (2-0, 2-1, 1-1)

Lens: Bordoni; Nanchen, Favre; Praplan; Gillioz, Zago, Rey; Epiney; G. Favre, Milani; Métrailer, Bruttin, Briguet.

Martigny: Michellod; Fellay, Valotton; Zuchuat, Frezza; N. Schwab, Udriot, M. Schwab; Monnet, Baumann, Bovier; Sarrasin, Giroud, Voutaz; Ravera.

Buts: 3^e Rey 1-0; 6^e Bruttin 2-0; 28^e Gillioz 3-0; 30^e Zago 4-0; 38^e Valotton 4-1; 59^e Zago 5-1; 60^e Udriot 5-2.

Notes: Patinoire de Sierre, 400 spectateurs. Pénalités: 8x2' contre Lens et 4x2' contre Martigny.

RÉSULTATS

Servette - Monthey	5-5
Forward-Morges - Villars	2-6
Champéry - Vallée-de-Joux	7-7
Lens - Martigny	5-2
Sion - Leukergrund	5-0

Martigny - Leukergrund renvoyé au 16 novembre

Initialement prévue ce soir mardi à 20 h. 15, la rencontre Martigny - Leukergrund a été reportée au mardi 16 novembre.

SUPPORTERS DU HC MARTIGNY Ceci vous concerne!

Vendredi prochain, lors de la rencontre Martigny - Champéry, le stand du Fan's-Club du HCM renseignera toutes les personnes désireuses de soutenir son équipe favorite. Une verre sera offerte à chacun. Renseignements et inscriptions sur place.

Communiqué A.V.C.S.

Les skieurs de la sélection valaisanne OJ de ski alpin sont convoqués au camp d'entraînement n° 8, qui aura lieu au Mont Fort, du 12 au 14 novembre.

Rassemblement: vendredi 12 novembre à 8 h. 30 au Centre alpin de Novelly, à Super-Nendaz.

Matériel: skis RS + SI, matériel de natation et de gymnastique.

Frais de cours: Fr. 100.- (payable à l'entrée du cours).

Licencement: dimanche 14 novembre à 15 h. 30.

Le chef cantonal OJ:
Gaston Gillioz

EC CONFÉDÉRATION

FONDS NATIONAL: priorités en partie nouvelles

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique a consacré en 1981 quelque 134 millions de francs à l'encouragement à la recherche. En 1965, le montant correspondant avait atteint 37 millions de francs: cette multiplication des subventions par trois et demi correspond exactement à la croissance des dépenses totales de la Confédération dans la même période. Compte tenu du fait que les prix à la consommation ont doublé dans le même temps, l'augmentation réelle de ces dépenses a été sensible. La répartition de ces subventions par domaines de recherche s'est en partie modifiée. Si en 1965, le secteur « sciences exactes et naturelles » absorbait pratiquement la moitié de ces subventions, sa part s'est trouvée ramenée à 37% en 1981; parallèlement, la part des sciences humaines a passé de près de 10% à 22%. En revanche, la part de la biologie et de la médecine est restée au même niveau élevé: 41%. Les programmes nationaux de recherche introduits à partir de 1974 ont consacré un certain déplacement des accents en direction de la recherche appliquée: celle-ci a absorbé en 1981 quelque 9% des sommes allouées par le Fonds.

Succès de l'émission de la Centrale d'émission des communes suisses

L'émission de l'emprunt 4 1/2% de la Centrale d'émission des communes suisses, série 27, 1982-94, de Fr. 40 000 000.-, à laquelle 23 communes de 11 cantons ont participé, a obtenu un très bon succès. Les souscriptions recueillies ont atteint un multiple du montant disponible, de sorte que les attributions auront lieu sur une base fortement réduite.

L'ACVG EN ASSEMBLÉE

NATERS. — C'est à l'unanimité que l'Association cantonale valaisanne de gymnastique (ACVG) a accepté une convention la liant, pour une période d'essai de deux ans, à l'AVGF en matière de formation des pupilles et pupillettes. Réunis samedi à Naters en assemblée générale sous la présidence de M. Roger Cotter et en présence de MM. Bernard Comby, conseiller d'Etat, Richard Gertschen, président de la commune, René Kühn, membre de la commission technique de la SFG, Daniel Burnand, du comité central de la SFG, et de Mme Gilberte Gianadda, présidente de l'AVGF, les délégués de l'ACVG entendent ainsi mettre fin aux hostilités qui l'opposent depuis plusieurs années à l'AVGF et qui, il faut le dire, n'ont jamais servi aux intérêts de la gymnastique dans notre canton. N'en déplaise à certains, n'est-ce pas M. Edmond Biollaz?

Au cours de cette assemblée, les délégués de l'ACVG ont entendu les rapports de leur président, M. Roger Cotter, et de leur responsable technique, M. Michel Luy. Ils ont désigné M. André Vellatta à la tête de la commission de jeunesse en remplacement de M. André Constantin, démissionnaire.

Signalons que 49 sections sur 58 que comptent l'ACVG étaient représentées à cette assemblée, durant laquelle M. Bernard Comby et Mme Gilberte Gianadda ont pris la parole.

NOMINATIONS ET DISTINCTIONS Membres vétérans

Paul Perraudin, Riddes; Eric Zambaz, Conthey; Luc Jacquemet, Conthey Paul Jacquemet, Conthey; Roland Grand, Brig; Josef Blumenthal, Brig; Paul Roserens, Charrat; Marius Coudray, Sion; Paul Berclaz, Gampel; Karl Schnyder, Gampel; Werner Hildbrand, Gampel; Yves Tuberosa, Uvrier; Fernand Michelod, Monthey; Michel Veuthey, Saxon.

Mérite sportif: section de Brigue.

30 ans de monitariat: Fritz Jaun, Naters; Christian Martig, Gampel; Arthur Bovier, Uvrier; Carlitos Sauthier, Conthey.

10 ans de monitariat: Marin Bender, Fully.

ACTIVITÉ 1983

- 24 avril: Journée cantonale gyms-hommes, Charrat;
- 1^{er} mai: Journée individuelle Jeunes Gymnastes, Sion;
- 14-15 mai: Fêtes régionales Saint-Maurice, Uvrier, Naters;
- 22 mai: Fête Jeunes gymnastes, région Sion-Gletsch, Viège;
- 5 juin: Fête Jeunes gymnastes, région Conthey-Léman, Bouvet;
- 17-18-19 juin: 25^e Fête cantonale actifs, Martigny;
- 19 juin: Finale cantonale Jeunes gymnastes par sections;
- 2 juillet: II^e Championnat romand de sections, à déterminer;
- 5 novembre: assemblée des délégués, Monthey.

Attribution 1984:

- Journée cantonale gym-hommes: Naters;
- Championnat valaisan de section et finale cantonale des Jeunes gymnastes: pas de candidature.

Garage du Mont-Blanc Moulin S.A.

Votre concessionnaire



RENAULT

Martigny et environs
☎ (026) 2 11 81

Occasions

RENAULT R5TL, 1976, verte m.	41 132 km
RENAULT R16TX, 1975, brune	84 000
RENAULT R18GTL, 1979, vert m.	39 000
RENAULT R18, break, 1981, blanc	30 300
RENAULT Fuego TX, 1981, bordeaux	48 000
RENAULT R12TL, 1975, blanc	93 000
RENAULT R20TL, 1976, rouge	77 000
RENAULT R17TS, 1976, bleue	69 000
RENAULT R5GTL, 1978, bleue	35 500
RENAULT 12TL, 1973, blanc	83 000
RENAULT R18GTS, 1980, beige m.	59 200
RENAULT R18GTS, 1980, vert métal	44 000
RENAULT R14TL, 1977, beige	44 000
FIAT 128, 1978, rouge	24 000

Véhicules vendus avec garanties et facilités de paiement

Faites un essai de la voiture de l'année **RENAULT 9**, à partir de **Fr. 11 350.-**

Deux pommes par semaine...

pour résorber la récolte 1982

Les estimations des quantités vendables de fruits à pépins, publiées au mois de septembre 1982 par l'Union suisse des paysans étaient les suivantes: pommes de table: 133 917 tonnes; poires de table: 21 038 tonnes. Selon les estimations, la récolte globale devrait être d'environ 52% supérieure à celle de 1981.

Compte tenu des quantités qui sont normalement consommées en automne et de celles qui sont prévues pour le stockage, il devrait rester un excédent de 25 000 tonnes.

Si chaque Suisse voulait bien manger de 1 à 2 pommes, de plus, par semaine, le problème serait résolu.

Alors, soyez donc solidaires avec les producteurs qui se donnent tant de mal pour vous offrir des fruits d'excellente qualité et faites cet agréable effort.

GOLDOS

PROVINS VALAIS

une nouvelle façon de croquer la pomme

Le Goldos est le produit de la distillation de cidre fermenté de pommes Golden du Valais. Le Goldos est un alcool moelleux, au parfum caractéristique et à la couleur ambrée que lui confère son long vieillissement en fûts de chêne.

Demandez-le au café-restaurant ou chez votre fournisseur de la branche alimentaire